



Roger Martin, François Corteggiani, Fabienne Haloui et Laurence Boissier montrent les inscriptions. c.c

Menaces. Un individu proche de l'extrême droite, afficheur de métier menace les militants politiques et associatifs.

En démocratie, la menace disqualifie

■ Roger Martin, l'écrivain, spécialiste de l'extrême droite et militant communiste connaît bien l'auteur des menaces qu'il dénonce aujourd'hui. Il en a été la victime, et ce, depuis près de 20 ans. «Vous savez que l'extrême droite est bien implantée en vaucluse. Vous savez aussi que Mme Le Pen prétend que le FN est désormais un mouvement démocratique, qui en tout cas bannit désormais les propos contraires aux lois de la république. Cela a donné lieu à des exclusions médiatiques. Mais rien ne nous dit que ceux qui ont été exclus l'ont été sur le fond... Nous pouvons lui donner acte de la diminution de propos passibles de la loi, en public en tout cas. Mais je rappelle que 6 des fondateurs de son parti étaient d'anciens miliciens, oui, la même milice qui a assassiné Antoine Diouf et Albin Durand...»

L'individu sévit depuis 1995

Concernant les faits qui nous intéressent, Roger Martin invite d'abord François Corteggiani, scénariste de BD, qui vit à Carpentras à faire part de son témoignage. C'était en 1995, l'année où Le Pen est venu «laver l'affront de Carpentras», celle aussi de la création du Sursaut, association de lutte contre l'extrême droite qu'a présidé Roger Martin. «J'avais un atelier sur la place Gallone, et avait collé sur une vitre une Une de Charlie Hebdo avec un dessin où l'on voyait Jean Marie Le Pen avec des menottes, et la légende «la solution, c'est l'interdiction». Alors que j'étais à l'intérieur, j'entends des coups de pied et de poings portés contre la porte et une voix qui m'insulte et exige que le document soit enlevé. La personne concernée est partie quand des passants sont arrivés.»

Cette première rencontre avec l'individu que les militants ont identifié, aura des suites. «En 1997», ajoute Roger Martin, «alors

que j'arrachais certaines affiches, une voiture passe près de moi, la vitre se baisse et j'entends «si tu aimes les rats vas vivre avec eux... attends j'arrive» S'en est suivie une poursuite en voiture jusqu'au lycée Fabre ou d'anciens élèves ont fait barrage pour que je puisse partir; non sans que l'individu, que nous appellerons MB, ait sorti un pistolet à grenaille. Je l'ai croisé à plusieurs reprises, il colle des affiches pour les boîtes de nuit, certains événements et parfois pour le FN. Lors des cantonales de 2008, alors que nous menions campagne, les affiches me représentant ont été lacérées et de premiers messages menaçant de m'étrangler étaient inscrits au dos d'affiches. Lors des dernières présidentielles, c'est cette

Proximité idéologique

■ Si aujourd'hui les militants font le lien entre cet individu et l'extrême droite, ce n'est pas seulement parce qu'il colle les affiches du FN. « Ses penchants idéologiques sont connus par son discours. Son premier acte décrit par François Corteggiani montre le penchant de ce monsieur pour Le Pen. Et puis il ne laisse pas les mêmes messages à tout le monde Sur des affiches appelant à manifester contre l'avortement, il signale être en désaccord «parce qu'il y a trop d'arabes, danger», mais sans menaces. Aux militants communistes, il s'adresse à des «truies rouges», des «batards», et ses propos racistes le situent aussi. Dernièrement ce sont des militantes de l'association OSED qui avaient recouvert des affiches stigmatisant Mme Taubira qui sont menacées. Un musicien dont les affiches le gênaient a aussi été menacé de mort.»

c.c

personne qui en Comtat a fait toute la campagne de collage de Mme le Pen. Les militants d'Entraigues ont eu droit à leur tour aux messages haineux de cet individu. Lors des législatives qui ont suivi, j'étais encore candidat, il a menacé cette fois de me casser les doigts à coups de marteau...»

Des menaces et des traces...

Laurence Boissier, militante à Entraigues témoigne aussi «la première fois que j'ai vu ces inscriptions, j'étais sidérée. dès la deuxième fois, nous avons rendu public, et avons déposé une première plainte d'abord à la gendarmerie d'Entraigues, puis les menaces allant crescendo, une deuxième. Les plaintes ont hélas été classées sans suite. mais lors de cette campagne, il a laissé des traces, les inscriptions étaient au dos d'une affiche d'une boîte, le Carré Rouge pour laquelle ce monsieur colle les affiches.»

L'identification a été complétée par la suite « alors que nous collions des affiches pour la fête de la Marseillaise, ce monsieur a appelé la fédération du PCF», ajoute Roger Martin « Il a laissé un message et son téléphone... En septembre dernier, alors que je rentrais dans ma rue, il collait en contrebas, j'ai relevé aussi le numéro de sa voiture. Plus récemment j'ai personnellement reçu de nouvelles menaces proche de chez moi. J'ai déposé deux plaintes auprès de la gendarmerie de Pernes. Mais aujourd'hui, nous n'avons aucune nouvelle de la justice. ce que nous voulons, c'est que cette personne soit empêchée de continuer ses menaces...»

Inadmissible que des menaces puissent être impunément proférées de nos jours, et le pire serait que le forcené passe à l'acte. la justice est saisie, à elle d'agir.

CHRISTOPHE COFFINIER

Concert. François-Frédéric Guy donne l'intégrale des concert de Beethoven.

Une performance musicale

■ A l'occasion du 200ème anniversaire de l'orchestre, le pianiste invité François-Frédéric Guy assure la direction et la partie soliste des 5 concerti pour piano de Beethoven. Il dirige de son clavier, comme cela se faisait du temps du compositeur. En effet, l'artiste joue dos au public avec un piano sans couvercle pour voir les musiciens et les diriger.

Le premier concert de cette intégrale (vendredi 10 janvier) fut une grande réussite. Le concerto n°2 aux accents très mozartiens (composé en 1795) a ouvert la soirée, suivi du 3ème (1802) considéré comme le premier « grand » concerto beethovenien ; on remarque du reste l'entrée sur scène des percussions qui donnent plus d'ampleur à l'orchestre. Suit enfin le 4ème concerto (1807). Beethoven en a fait un chef d'oeuvre de la littérature du piano concertant. Dimanche après midi, les artistes ont poursuivi l'intégrale avec le 1er concerto à la lecture chambriste, intériorisée, sans pour au-

tant imiter Mozart suivi du très célèbre 5ème concerto dit « l'Empereur », pièce maîtresse du répertoire pianistique. Le piano semble affranchi de toute contrainte formelle, douceur et violence révèlent l'empreinte du compositeur. Le dialogue entre soliste et musiciens fonctionne à merveille. Un regard, un signe de tête ou un geste de la main suffisent à établir ce lien magnifique entre chef et orchestre. F.F. Guy parvient à un degré de concentration qui lui permet de diriger tout en donnant à l'instrument une qualité de phrasé proprement inouïe, à la fois tendre et dramatique. L'orchestre, très professionnel, joue le jeu et répond magnifiquement à cette sollicitation ; cela donne deux concerts de très grande qualité, qui mettent en valeur l'évolution des compositions et le très beau dialogue entre l'orchestre et le pianiste. Sous les ovations du public, les artistes sont restés en bis pour le plus grand bonheur de tous.

DANY BAYCHÈRE



François-Frédéric Guy ovationné par un public conquies. PHOTO M A

ANNONCES JUDICIAIRES & LEGALES

POUR PASSER VOS ANNONCES DANS CETTE RUBRIQUE

Tél. 04 90 14 86 60 **Vaucluse** Fax 04 90 14 86 69



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAUCLUSE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE D'AVIGNON

EXTRAIT

Par arrêté préfectoral du 6 JANVIER 2014, la société PROVENCE IQF SAS est autorisée à poursuivre l'exploitation d'un entrepôt frigorifique sur le territoire de la commune d'AVIGNON.

Ces installations sont soumises à autorisation au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

L'arrêté définissant ces prescriptions peut être consulté en mairie d'AVIGNON ainsi qu'à la Direction Départementale de la protection des populations - Service prévention des risques et production et sur le site de la préfecture www.vaucluse.gouv.fr.